

Un crématorium pour le Gers.

Ouverture aujourd'hui.



Un crématorium pour le Gers.

Aujourd'hui 6 février, ouverture du crématorium d'Auch.

Vendredi 3 février, route de Roquelaure à Auch, Franck Montaugé, président de l'agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne, a inauguré cet équipement alliant modernité et respect des normes environnementales, qui apporte une réponse de qualité aux besoins sans cesse croissants en matière de crémation dans le Gers.

Fin 2013, Grand Auch Agglomération a décidé de créer un crématorium sur un terrain acquis auprès de la commune, sur le site de La Bourdette, route de Roquelaure à Auch. Un équipement moderne et à l'architecture soignée dont la construction et la gestion ont été confiées, dans le cadre d'une délégation de service public, à la société **OGF** (pompes funèbres). À partir d'aujourd'hui 6 février, son personnel va accueillir les familles endeuillées dans une atmosphère calme et feutrée, propice au recueillement.

À l'occasion de l'inauguration officielle de ce premier crématorium du Gers, un bâtiment de 470m2 aux couleurs élégantes et apaisantes, Franck Montaugé, président de Grand Auch Cœur de Gascogne, a rappelé combien dans le cadre de l'action de l'agglomération, « cette réalisation répond à une demande sociale forte, la pratique de la crémation étant aujourd'hui en constante progression ».

L'illustration du rôle de solidarité de l'agglomération En présence de Philippe Martin, président du conseil départemental qui a tenu à saluer l'implication de l'agglomération et de la ville dans la réalisation de ce crématorium à vocation départementale, et de Didier Hureau, directeur délégué d'OGF, Franck Montaugé a ajouté :

« Cet équipement très attendu, et pour lequel ma résolution a toujours été très forte, est le parfait exemple de ce que l'agglomération doit apporter à l'ensemble du territoire départemental. Grand Auch Cœur de Gascogne a un rôle de solidarité illustré par ce crématorium respectueux des normes environnementales en matière de rejets dans l'atmosphère. Nous avons aussi eu le souci de l'intégration paysagère de cet équipement qui respecte la dernière volonté des familles qui ont fait le choix de la crémation ! »

Souvenirs: Hommage à **Denise Paul-Fritz** (que j'ai bien connue par ailleurs) , première Présidente de l'Association gersoise de crémation créée à La FALEP du Gers en 1983.

Les chiffres :

En 2013, la crémation représentait 32% des obsèques en France. Bien loin des 1% de 1980, 11% de 1994 ou des 25% de 2004. Cette courbe ascendante n'est pas prête de s'arrêter puisque 1 Français sur 2 envisage une crémation dans le cadre de ses propres obsèques.

Quelles sont les principales raisons de ce choix ? Premièrement pour des raisons économiques (30%) même si ce n'est pas toujours vrai ; pour des raisons pratiques (une dispersion des cendres ne nécessite pas des démarches d'acquisition de concession etc.). Le dernier argument est d'ordre écologique (16%).



Didier HEREAU Directeur délégué OGF, Franck MONTAUGE
Président Grand Auch Coeur de Gascogne, Philippe MARTIN
Président du Conseil départemental du Gers.



Didier HEREAU Directeur délégué OGF



Guy FUEYO Président de l'association gersoise de crémation.



Henri JACOMIN représentant le Président de la fédération française
de crémation.



Philippe MARTIN Président du Conseil départemental du Gers.



l'assistance.



Franck MONTAUGE Président Grand Auch Coeur de Gascogne



la visite commentée.



le jardin du souvenir pour la dispersion des cendres.